

Promouvoir des modes de déplacement alternatifs
Compte rendu de l'atelier A1
Mardi 02 Mars 2010 - Pays du Sundgau

Ordre du jour

Définition des objectifs

Acteurs locaux présents

Albert KRAFFT
Jérémy RIEGEL
Jean PLUSKOTA
François GUTZWILLER
Claire MAGGI
Claudine MULLER

Animateur

Guillaume JEAN

Rapporteur

Alexandre GOETZ

Rappels sur le déroulement et les objectifs des ateliers transport

Les ateliers participatifs ont vocation à définir une stratégie d'action locale de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation du territoire. Suite à la réunion plénière du 18 janvier dernier, les acteurs locaux se sont répartis au sein de 5 groupes de travail différents afin de co-élaborer un plan d'action pour le Plan Climat.

Pour chacune des 5 thématiques, 3 ateliers sont proposés permettant ainsi une progression des réflexions en partant de la définition d'axes de travail ou d'objectifs pour aboutir à des actions concrètes (maximum 10 par thématique).

Les données sur les déplacements dans le Sundgau sont nombreuses. En effet, le Pays du Sundgau a fait réaliser en 2007 une étude sur les déplacements et les transports collectifs de proximité à l'échelle du territoire. Ainsi, en organisant les débats autour d'éléments clés du diagnostic de cette étude, le premier atelier a permis de définir un certain nombre d'axes de travail qui seront approfondis et précisés en termes d'actions au cours des ateliers suivants.

Pourquoi participer à un groupe de travail sur les transports ?

Il a été demandé aux participants lors d'un premier tour de table de se présenter et d'expliquer les raisons de leur inscription à cet atelier thématique. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- Trouver une solution alternative à l'utilisation de la voiture personnelle pour se rendre sur son lieu de travail (trajet long et fatigant, pollution importante)
- Absence de transports collectifs en direction de la région bâloise pour les transfrontaliers. Quels services pourrait-on proposer pour ces actifs ?
- Déficit de l'offre en transports collectifs au sein même du territoire
- Les déplacements consomment de l'énergie fossile et génèrent de fortes émissions de gaz à effet de serre → Quelle alternative probante au pétrole ?
- Développement des modes de déplacement doux
- Absence d'alternative à la voiture pour certaines catégories de personnes, notamment les aînées et les jeunes
- S'inscrire dans la continuité de l'étude sur les déplacements pour qu'elle se traduise en actions
- Développer l'accessibilité et la desserte ferroviaire (TGV, Tram-train)

Quelques éléments de diagnostic

Guillaume JEAN a exposé aux participants un certain nombre d'éléments importants du diagnostic de l'étude sur les déplacements, éléments qui ont ensuite servi de base pour les discussions :

- Faible densité de population dans le Sundgau → difficultés pour la mise en place de systèmes de déplacements sans voiture
- 90% des 635 foyers interrogés lors du diagnostic sont satisfaits de leur mode de transport quotidien
- Contrairement aux autres territoires de la Région Alsace, le Sundgau ne souffre pas de problèmes d'embouteillage, ce qui renforce l'impression de confort lié à l'utilisation de la voiture personnelle
- La voiture est moins sollicitée pour les déplacements non contraints (loisirs, études, courses, santé...) que pour les déplacements contraints (travail)
- 82 % des flux domicile/travail et domicile/étude s'effectuent en voiture avec généralement 1 seule personne à l'intérieur

Les pistes de travail

Suite à la présentation de ces données issues du diagnostic, plusieurs thématiques ont été traitées en abordant à la fois les difficultés rencontrées et les solutions envisageables.

- **Les déplacements domicile/travail vers la région Bâloise**

Difficultés

Il n'existe aujourd'hui aucune ligne de transport collectif permettant d'acheminer les travailleurs sundgauviens vers la Suisse.

La seule solution pour se rendre à son lieu de travail reste la voiture personnelle qui offre certes une certaine liberté et une souplesse d'utilisation, notamment pour les horaires, mais qui possède également des inconvénients comme la pénibilité liée aux temps de trajet et l'augmentation des coûts du carburant.

Pour limiter les nuisances liées au trafic, la Suisse réduit peu à peu les emplacements de stationnement pour les frontaliers qui sont alors contraints de garer leurs voitures à Saint-Louis.

Afin de réaliser des économies, certains employeurs suisses préfèrent que leurs employés rentrent chez eux avec leur véhicule de fonction plutôt que de devoir payer un emplacement de parking en Suisse → incitation à l'utilisation de la voiture.

Propositions d'amélioration

- ✓ Transports en communs pour les déplacements domicile/travail en veillant à l'optimisation des trajets, horaires, points d'arrêts...
- ✓ Travailler en concertation avec la région transfrontalière pour développer des Plans de Déplacement Entreprises

- **Le transport scolaire**

Difficultés

La voiture reste le principal moyen de transport pour emmener et récupérer les enfants à l'école → problèmes d'embouteillage et d'insécurité routière à proximité des écoles

Même dans les cas où un ramassage scolaire est mis en place, la majorité des parents préfèrent en général amener eux-mêmes leurs enfants en voiture, et ce malgré la communication sur l'existence d'un transport scolaire.

Cette pratique tend à réduire le lien social entre les enfants, qui est au contraire renforcé lorsqu'ils se rendent en groupe à l'école, que ce soit à pied, à vélo ou en bus.

L'utilisation majoritaire de la voiture peut trouver plusieurs explications:

- Absence de trottoirs ou de pistes cyclables sécurisés et continus sur le trajet domicile/école
- L'école se trouve sur le trajet domicile/travail d'au moins un des parents
- Coût de l'abonnement au service de ramassage scolaire
- Les parents s'assurent que leur enfant arrive bien à l'école

Propositions d'amélioration

- ✓ Sensibilisation des parents à la sécurité routière à proximité des écoles
- ✓ Inciter les parents à l'utilisation des transports scolaires mis en place (systèmes de bonus)
- ✓ Inciter les communes à sécuriser les parcours pour encourager les enfants à se rendre à pied ou à vélo à l'école
- ✓ Utilisation d'animaux pour effectuer le ramassage scolaire (calèches...)

- **Le covoiturage**

Difficultés

Problèmes inhérents à la pratique du covoiturage : fiabilité du conducteur, ponctualité, intimité, régularité, concordance des horaires, fiscalité et assurances.

Propositions d'amélioration

Un projet de covoiturage porté par le Pays du Sundgau est lancé sur le territoire. 14 communes et 3 supermarchés ont mis à disposition des parkings aménagés pour les covoitureurs. La prochaine étape est la mise en place d'une plateforme internet de covoiturage pour confronter l'offre et la demande.

Afin de s'affranchir des problèmes cités précédemment, il conviendra de réfléchir aux modalités d'inscription à ce service, notamment par l'acceptation d'une charte, aux compensations financières en cas de défaillance du conducteur...

Une large communication sera nécessaire pour faire connaître le système mis en place et inciter les gens à recourir à ce service.

- **Déplacements non contraints (loisirs, courses...)**

Difficultés

Les modes de déplacement doux (marche, vélo) sont souvent peu pratiqués en raison des distances trop longues, de l'absence d'infrastructures adaptées ou si elles existent des problèmes de sécurité sur ces axes (pistes cyclables en site propre empruntées par les gens se rendant en voiture sur leur lieu de travail...). La législation contraint fortement la création de bandes ou de pistes cyclables le long des axes routiers (problèmes d'emprises...).

Le Conseil Général du Haut-Rhin ne finance pas les pistes cyclables créées en dehors des communes.

Quelle offre de transport proposer aux aînés et aux jeunes sur le territoire ?

Propositions d'amélioration

- ✓ Mesures incitatives à l'utilisation des alternatives à la voiture proposées sur le territoire (exemple : réduction du prix des entrées à un site touristique ou la réduction du prix du menu au restaurant)
- ✓ Taxi des aînés
- ✓ Transports à la demande (type navettes, bus...) peuvent être une alternative intéressante à l'utilisation de la voiture pour les déplacements non contraints

Conclusion et objectifs du prochain atelier

Dans toutes les pistes d'actions citées précédemment, le partage de bonnes pratiques (communication) et le témoignage de personnes utilisant ces services sont essentiels pour inciter les acteurs locaux à agir.

De même, les mesures incitatives (type bonus etc...) seront privilégiées par rapport aux mesures répressives (sanctions etc...) qui n'ont aucun effet pérenne sur les changements de comportement.

Les pistes de travail abordées au cours du premier atelier seront synthétisées et reprises dans un tableau qui sera rediscuté en introduction du second atelier. Des actions devront ensuite être proposées en fonction des objectifs retenus.